L'écho de Camphin

Bulletin Municipal

Dans ce numéro :

Édito	1
CME	1
Protocole sanitaire	2
Cantine sans gâchis	2
Abris bus	3
Sécurisation RD93	3
Jee Wee	3
Concert	4
CCAS	4
Informations	4
Agenda	4
Etat civil	4

MAIRIE DE CAMPHIN
PLACE DE L'EGLISE
CAMPHIN EN PEVELE

Téléphone : 03.20.41.95.39
Télécopie : 03.20.64.13.82
Courriel : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr
https://www.facebook.com/MairieCamphinenP/

Comité de rédation : A. ELOIRE, P. GUILLAUD, A. LEMAIRE S. PESSÉ, C. ROUSSEL, M. THIEFFRY, O. VERCRUYSSE.

Réalisation : S. PESSÉ
Dir. de publication : O. VERCRUYSSE

130 échos envoyés par mail
950 échos imprimés le 15/02/21
Prochain numéro : 20/03/21

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal des Enfants a pris ses fonctions le 16 janvier 2021. Les enfants, encouragés par leurs aînés, se sont tout de suite attelés à la tâche dans le cadre de leurs commissions de travail.

Au delà des missions premières d'un CME qui sont d'initier les enfants à la citoyenneté et de les impliquer dans la vie publique locale, c'est un véritable plaisir pour moi de pouvoir échanger avec cette nouvelle équipe !
Nos enfants foisonnent d'idées, ils pétillent d'initiatives et posent d'excellentes questions. En d'autres termes, ils jouent parfaitement leur rôle de citoyens ! Et je suis très honoré de pouvoir les accompagner dans leurs nouvelles missions. Un grand bravo à toute l'équipe très impliquée !

Ce nouveau numéro de l'écho de Camphin vous en dira un peu plus sur le nouveau CME de Camphin en Pévèle. Bonne lecture !

Olivier VERCRUYSSE
Maire de Camphin en Pévèle

ÉCOLES ET CRÈCHE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Avec un immense plaisir, nous vous présentons les élus qui composent désormais le Conseil Municipal des Enfants de Camphin en Pévèle.

N°215
Fév. 2021

Samedi 16 janvier 2021 se tenait la première séance plénière du CME ! C'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé les enfants élus au CME ainsi que leurs suppléants. Le maire et les conseillers municipaux ont accueilli les enfants par quelques mots de bienvenue puis ce fut au tour des enfants de se présenter. Pas facile de prendre la parole devant tout le monde mais chacun a très bien joué le jeu ! Temps fort de la matinée: la remise des écharpes à nos jeunes élus, fiers de représenter les enfants et leur village ! Chacun a pu s'exprimer et faire part de ses idées. Ce fut vraiment une matinée intense et riche d'enseignements ! 3 commissions ont été mises en place et se sont réunies le 30 janvier. **Dans la commission Sports et Loisirs**, 2 thèmes ont été abordés: la création d'un Skate-Park avec une première réflexion sur les éléments pouvant y figurer (Quarter-pipe, street spine, Funboxe…) et la semaine Olympique, qui se déroulera du 17 au 21 mai dans les 2 écoles. Les enfants sont extrêmement motivés, ont envie de s'affronter sur de nombreuses épreuves olympiques et paralympiques et rêvent de ramener la coupe dans leur école et de rencontrer des athlètes de haut niveau. **Dans la commission Solidarité et Sécurité**, les enfants souhaitent mettre en avant la sécurité dans le village en proposant la mise en place : d'une journée sécurité routière - permis piétons pour les parents et permis vélo pour les enfants - de pistes cyclables sécurisées : de Camphin à Cysoing pour aller au collège ou bordées de panneaux pédagogiques dans la campagne pour découvrir les environs. S'engager pour le village est important pour tous les enfants sur des thèmes comme le harcèlement, des rencontres inter-générationnelles ou de travail de mémoire pour les Camphinois. **Dans la commission Environnement/ Ecologie et Culture**, les enfants ont avancé également de nombreuses idées, dont la participation à la journée « Hauts de France Propres » en mars 2021, la fabrication des nichoirs à oiseaux à réaliser dans les écoles et lors d'ateliers parents/enfants, l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux ou encore la création d'un club d'échecs pour les jeunes du village.

Aurélie ÉLOIRE

ÉCOLE PASTEUR

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE

Un nouveau protocole sanitaire vient d'être envoyé aux écoles. A l'école Pasteur cela engendre peu de changements dans l'organisation qui a été mise en place depuis la rentrée de novembre. Une vigilance accrue est effectuée pour éviter que les enfants de groupes différents ne se croisent. Les locaux sont aérés plus fréquemment comme demandé. Une préconisation importante est toutefois faite pour les masques. Si pour les élèves de maternelle le port du masque est à proscrire, pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque «grand public» de catégorie 1 (plus de masques «maisons») est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Les mesures spécifiques applicables à la restauration scolaire sont à nouveau renforcées pour répondre à l'évolution de la situation sanitaire. Une distanciation de 2 mètres au restaurant scolaire entre chaque classe est maintenant la règle et la distanciation de groupes de classes est respectée pour les activités périscolaires. Pour cela 7 personnels sont présents pour assurer les services de restauration et d'animations. Grâce aux efforts de chacun, l'école a été préservée. Nous n'avons pas eu à subir de fermeture de classe, les activités périscolaires sont maintenues et nous remercions chacun d'entre vous, nous savons pouvoir compter sur la vigilance et le respect de tous. *Patricia GUILLAUD*

VERS UNE CANTINE SANS GACHIS !

L'année passée, la classe de CM1/CM2 de Mme Bouillon avait entamé une réflexion sur le gaspillage alimentaire. Celle-ci n'avait pu être terminée en raison du confinement. Il n'était pas question de laisser les choses en état ! Ainsi les CE2/CM1 de Mme Estèves prennent la suite et se proposent de mettre en place des aménagements afin de limiter le gaspillage dans le restaurant scolaire. Grâce aux actions en faveur des écoles, mises en place par la CCPC, l'association «Chaîne des terrils» intervient dans la classe afin de guider les enfants et les aider dans leur projet. Deux séances ont déjà eu lieu afin de revoir avec les enfants la notion de déchet, mais aussi d'amorcer le projet «anti-gaspille». Prochaine étape : renouveler l'opération de peser des déchets produits par les enfants pendant le repas du midi. Les enfants pourront ensuite faire des propositions concrètes et les soumettre à la municipalité et à l'ensemble de l'école.

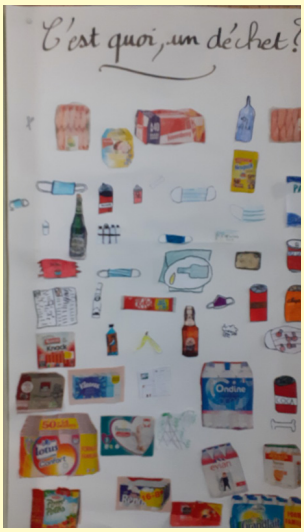

Cécile ROUSSEL

TRAVAUX

Deux nouveaux abris bus

Deux nouveaux abris bus ont été finalisés en janvier : il s'agit des arrêts «La Place» et «Flotin».

Aménagement de la sécurité de la Grande rue

Dans le cadre de la sécurisation de la Grande Rue, un premier ouvrage sera prochainement totalement finalisé cette semaine à l'entrée de Camphin au niveau de la rue de Bouvines. Il intégre un ilot central avec une chicane. Cela incite désormais à faire ralentir les véhicules venant de Wannehain / de la plaine.

Les travaux du plateau surélevé avec un passage piétons au carrefour de la résidence Beauséjour se poursuivent. *S.PESSÉ*

JEE WEE, NOUVEAU TATOUEUR

JEE WEE, (@JeeWee Tattoo) est notre nouveau tatoueur : il a beaucoup de talent et vous le connaissez déjà ! Jonathan a ouvert récemment son nouveau salon de tatouage, 63 grande rue (anciennement Tendenza). Il est Camphinois pure souche depuis 29 ans. Avant de devenir Tatoueur, Jonathan a été dessinateur Industriel puis il a évolué dans la photo de sports extrêmes (moto) en travaillant pour de grosses maisons de presse parisiennes. JeeWee est tatoueur depuis quelques années, spécialisé dans le tatouage réalisme mais les autres styles plus minimalistes sont tout à fait à sa portée et il n'est pas fermé à les réaliser. Jonathan veut faire de son local un lieu chaleureux où passionnés d'arts et de beaux tatouages s'y sentent bien.

Les horaires : le shop est ouvert en consultations libres le mardi et le jeudi de 18h à 21h. Chacun sera libre de venir discuter de son projet s'il en ressent le besoin et pourra prendre son rendez vous. Le reste du temps sera dédié aux séances de Tattoos. La messagerie des réseaux sociaux peut aussi servir à cet effet. Instagram : JeeWee_Tattoo - Facebook : JeeWee Tattoo - *Interview réal. par Aurélien LEMAIRE*

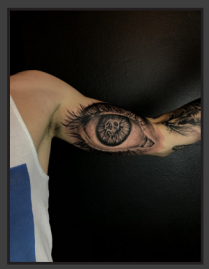

TRAVAUX (suite)

Nos ouvriers municipaux poursuivent l'embellissement de notre village. Ils ont imaginé et mettent en place, cette semaine, un certain nombre de massifs ornementaux. Un grand bravo !

CCAS

SEMAINE BLEUE

Etant donné le contexte actuel, la date de validité des places de cinéma distribuées à l'occasion de la Semaine Bleue est repoussée au 30 juin 2021.

ANIMATION

CONCERTS À L'ÉGLISE SAINT AMAND

Ce dimanche 07 février, nous avons eu la chance d'accueillir le quatuor à cordes Grupelli (avec Frédéric Bara, violoniste et enseignant à l'École de musique en pays de Pévèle) à l'Église de Camphin en Pévèle pour une magnifique interprétation des Sept dernières paroles du Christ en croix de Joseph Haydn. Les 2 concerts, offerts par l'Association Cultures Nouvelles dans le cadre de son festival Scènes en Nord, Scènes festives, ont pu être maintenus grâce à la ténacité de Pascal Defrance et son équipe, qui ont tout mis en œuvre, dans le strict respect du protocole sanitaire, pour permettre à de nombreux Camphinois de profiter d'un moment d'évasion dans un contexte sanitaire particulièrement difficile pour tous. Nous remercions chaleureusement cette association pour ce moment de plaisir partagé. Et pour tous ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'aller voir l'exposition des œuvres de Michel Chemin, l'Église est ouverte tous les vendredi, samedi et dimanche de 13h30à 17h30, jusqu'au 21 mars. Marie-Laure Howley, de l'association Cultures Nouvelles, se fera un plaisir de vous accompagner lors de la visite (entrée gratuite). *Catherine MASSELOT*

INFORMATIONS

CROIX ROUGE

Une campagne de sensibilisation de porte à porte se déroulera à Camphin-en Pévèle entre le 8 février 2021 et le 6 mars 2021. Une équipe rencontrera les personnes devant leur domicile au nom de la Croix-Rouge française. Elles visent également à trouver de nouveaux soutiens réguliers mais ne feront pas l'objet d'une demande d'espèces ou de chèques.

RECENSEMENT

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars de l'année 2005 sont priés de se présenter en Mairie afin de se faire recenser muni de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité. Leur recensement fait, ils reçoivent une attestation de recensement. Ils doivent présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

AGENDA

Sous réserve d'évolution de la crise sanitaire

Les dimanches 7, 14 et 21 mars : expo Chemin de Croix à l'église St Amand - **Camphin en Pévèle**

ÉTAT CIVIL

Décès Nous présentons nos condoléances à la famille de Jean NOE décédé à l'âge de 95 ans et domicilié au 83 rue de Créplaine

Nouveaux habitants Bienvenue à M. et Mme DUVILLIERS Maxime et Laetitia au 10 résidence Ernest Masurel

Papier recyclé